

Association des parents d'élèves de l'école J-C Gouze
19 avenue Lazare Carnot
31330 GRENADE
Téléphone
Courriel : monrpe.gouze@outlook.fr

Monsieur le recteur de l'académie de Toulouse

75 rue Saint Roch
31400 Toulouse

Lettre recommandée avec accusé de réception, copie à Monsieur le Ministre de l'éducation Nationale, de la jeunesse et des sports , copie à Mme , directrice de l'école maternelle J-C Gouze de Grenade, copie à Mme directrice de l'école élémentaire J-C Gouze de Grenade, copie à la FCPE 31.

Objet : requête urgente, demande de révision du protocole sanitaire, demande d'action en faveur des enfants

Grenade, le 18 janvier 2022.

Monsieur le recteur ,

Depuis la rentrée de septembre, parents, enfants et enseignants, sommes confrontés aux mille et un changements protocolaires. Si nous arrivons à comprendre que nous vivons une situation exceptionnelle, il devient inadmissible que les enfants subissent une telle scolarité, un tel quotidien. Inadmissible que les enseignants aient à travailler dans ce contexte si anxiogène, si peu propice à une transmission des savoirs dans de bonnes conditions. Inadmissible que les parents aient à subir la scolarisation de leurs enfants dans de telles circonstances ! Inadmissible que les directeurs et directrices d'école soient « d'astreinte » du lundi au dimanche, à scruter les mails et à prévenir les parents d'élèves jour et nuit.

De septembre à décembre, les parents étaient forts dépourvus lorsque les fermetures survenaient. Les parents déposaient leurs enfants, et la classe fermait 30mn plus tard, après l'annonce d'un cas positif. Ils devaient donc quitter leur emploi pour venir chercher leur enfant, devant le faire tester pour un retour à l'école l'après-midi, s'ils avaient eu le temps d'obtenir un rendez-vous ou étaient arrivés à temps pour les tester en laboratoire. Lorsque les enseignants sont malades ce qui a pour conséquence des fermetures de classes, pour cause de manque de remplaçant, de vives tensions montent entre parents et enseignants.

Le nouveau protocole sanitaire permet encore moins une scolarité sereine pour les enfants. Les tests salivaires ne sont plus accessibles aux enfants qui sont cas contacts à de trop nombreuses reprises (les laboratoires, surchargés, les réservent en priorité aux moins de 3 ans). Face à ce manque de tests non traumatisants, non invasifs pour les enfants (et apparemment bien plus fiables d'après les dernières études scientifiques parues

<https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2021.12.22.21268246v1.full>) les parents se retrouvent à pratiquer ou faire pratiquer des tests nasals qui se font dans la douleur, les cris, et les pleurs des enfants. 3 fois. En 4 jours. Quasiment chaque semaine. Pour aller à l'école, dans des conditions

anxiogènes à souhait. Avec en plus l'obligation de ne pas oublier le précieux sésame, à savoir l'attestation sur l'honneur ! Autant vous dire que les parents qui l'oublient s'en prennent aux enseignants qui l'exigent. Dans la relation déjà tendue entre enseignants et parents d'élèves, ce nouveau protocole rajoute encore une source de tension. Et quelle source ! Un vrai fleuve ! Déjà, ils ont ce sentiment de faire mal à leurs enfants, et ils se retrouvent refoulés à cause d'un papier qui n'a aucun sens ! Chaque mail reçu de l'école devient une source d'angoisse pour les parents. Nous imaginons sans peine l'angoisse pour les directrices qui en reçoivent des parents également !

Ce protocole permettra cependant certainement de laisser l'immunité collective faire son travail ! Peut-être est-ce l'objectif de l'état ? Quand on voit que plus du tiers d'une classe de maternelle est positive au covid, et que la classe reste ouverte, on se demande vraiment à quoi bon tester les enfants, puisqu'ils ont le droit de venir à l'école jusqu'à la survenue d'un test positif, parfois à j4 ! 3 jours où l'enfant aura contaminé à son tour les camarades ! Sans oublier les enfants dont les frères, sœurs ou parents sont positifs et qui viennent à l'école avec un test antigénique négatif (et 2 autotests) ! Si l'objectif de l'état est d'atteindre l'immunité collective, arrêtons les tests sur les enfants, et jouons franc jeu ! Soit il faut à tout prix stopper la progression, et on ferme les écoles, soit on part sur l'objectif d'immunité collective, et on arrête les tests !

Quand cette maltraitance cessera-t-elle ? Voici deux définitions de la maltraitance :

1. **Code Civil (art 375)**

« Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un enfant sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ».

2. **Organisation Mondiale de la Santé**

« L'abus ou **la maltraitance à enfant** consiste dans toutes les formes de mauvais traitement physique, émotionnel ou sexuel, la négligence ou le traitement négligent, ou les formes d'exploitation, dont commerciales, résultant en un mal effectif ou potentiel à la santé de l'enfant, à sa survie, à son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, confiance ou pouvoir».

Quand nos enfants pourront-ils enfin retourner à l'école sans que leurs fosses nasales ne soient considérées comme des halls de gare ? Avec des tests dont l'efficacité est remise en question depuis fin décembre avec le dernier variant, et dont certains parents passent outre, préférant ne pas faire subir ça encore et encore à leurs enfants. Quand l'état reviendra-t-il à la raison ? Quand nos enfants et leurs enseignants pourront-ils enfin revenir à une école sereine sans subir cette violence répétée (ce qui est la définition du harcèlement, trouvée sur le site [education.gouv](http://education.gouv.fr) : Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.) ? Quand auront-ils le droit de retrouver leur joie de vivre, et leur naïveté ?

Si la situation est exceptionnelle, elle ne doit pas pour autant excuser la maltraitance subie par nos enfants, nous, parents mais aussi et surtout le corps enseignant. Nos enfants ne vont pas à l'école pour finir sur le canapé d'un psychologue.

Nous demandons, nous implorons même l'Etat Français de revoir d'urgence ce protocole sanitaire, de mettre en place les campagnes de tests salivaires dans les écoles, campagnes promises déjà l'année passée, et dont notre école n'a jamais vu la couleur. Mettez les moyens pour dépister sans douleur, pour permettre une scolarité sereine. Des tests salivaires hebdomadaires ou bi-hebdomadaires, organisés en concours de crachats par exemple, pourraient largement palier aux tests antigéniques.

Mettez les moyens pour une continuité pédagogique digne de ce nom. Nous réitérons notre demande de recrutement massif d'enseignants pour remplacer ceux qui tombent malades, que ce soit au contact des enfants positifs ou non, ou qui tombent d'épuisement, s'ils en ont le droit ? Si l'état a refusé d'allonger les vacances, de fait, les enfants n'ont pas une scolarité optimale, et se retrouvent en congé. Comment peut-il être acceptable que nos enfants bénéficient de cette scolarité en pointillé depuis début janvier ? Il est temps de stopper le sacrifice de nos enfants, qui subissent depuis trop longtemps maintenant cette précarisation de l'éducation, et cette situation sanitaire qui n'a plus rien d'exceptionnelle tant elle dure.

Nous n'avons pas le droit de laisser cette situation perdurer. Il est de notre devoir de protéger nos enfants et de votre devoir de protéger les enfants et les enseignants. Il faut faire cesser cette situation au plus vite. Notre association se tient à votre disposition afin d'ouvrir une concertation constructive.

Dans l'attente de votre réponse, et dans l'espoir que vous remonterez au plus vite cette requête, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, notre considération distinguée.

Pour les membres de notre association,

